



LE GRANGEOIS

LE GRANGEOIS

décembre 2013

Ce dernier Grangeois 2013 me donne l'occasion de revenir sur une année riche en rebondissements.

Les travaux du centre village ont pris du retard par la faute du mauvais travail du tailleur de pierre, qui nous a fait perdre plusieurs mois.

Mais bonne nouvelle, nous allons enfin pouvoir terminer les travaux. Une concrétisation grâce aux accords qui sont sur le point d'être signés par les différents acteurs de cette histoire à épisode. Les travaux devraient être terminés avant la fin du premier trimestre et tous les grangeois et grangeoises pourront enfin profiter d'un centre village harmonieux et convivial. Une maison de santé va également voir le jour et tout ceci sans augmentation sensible du taux communal des impôts. Les différentes constructions de la Société SDH et ANTHEMA vont offrir un choix divers d'habitations.

Granges-les-Baumont comme beaucoup de villages et villes d'alentours subit des incivilités, des dégradations et des vols. Ces comportements ne sont pas acceptables et perturbent chacun d'entre nous. Pour essayer de changer tout cela, nous allons installer un système de vidéo surveillance par caméra aux endroits stratégiques. Nous attendons les subventions nécessaires.

Cette année, malgré le manque de personnel, l'éclairage de Noël a été installé, un grand merci à Patrick Robin et Luc Beaugiraud.

Le confort de nos enfants n'a pas été oublié, puisque l'agrandissement de la cantine est prévu.

En ce qui concerne le changement des rythmes scolaires, Christine Quarello, première adjointe se dépense sans compter pour trouver une solution qui respecte à la fois l'esprit du décret ministériel et les vœux des parents, à savoir des activités variées et si possible gratuites. Je l'en remercie beaucoup ainsi que Luc Beaugiraud, Christine Chazot, Jean-Paul Rolland et tous les membres du Conseil Municipal pour leur soutien et leur aide tout au long de cette année. Merci aussi à tout le personnel communal pour leur travail et leur efficacité.

Je souhaite à chacun d'entre vous de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Bonne année à tous.

**Le Maire,
Jacques Abrial**



Vie communale

Vie communale

AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE

Malgré le froid de ce début de mois de décembre, les journées ensoleillées permettent la poursuite des travaux de notre centre village.

La fontaine prend sa forme définitive avec la pose des margelles et des plots inox. S'ensuivra la réalisation de son éclairage qui la mettra en valeur à la tombée de la nuit.

La composition du revêtement qui devait entourer la fontaine a changé. Finalement un béton désactivé de teinte rosée dans lequel on ajoutera du mica pour obtenir une brillance, recouvrira le pourtour du bassin. Il est prévu des jets d'eau pour agrémenter les chaudes journées d'été.

La pose des revêtements au sol se poursuit et la mise en place des bordures du futur dévoiement de la voie préfigure le nouveau paysage de notre cœur de village.

Le mur qui fermera cette nouvelle place devant la Mairie, est construit. Il sera coiffé d'une grille identique à celle de l'école. Un éclairage indirect projettera ses couleurs sur cet ensemble. Un futur portail ouvrira la perspective

sur un mail vert promettant de belles balades.

Tous ces travaux longs, gênants et perturbant la vie quotidienne, nous en sommes conscients, nous permettront sans nul doute de bénéficier d'un cœur de village très agréable où il fera bon s'y rencontrer.



LA GRANDE AGGLOMÉRATION SE PRÉPARE

Début janvier la grande agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes va voir le jour. Notre commune fera partie de cette grande intercommunalité. Depuis déjà plus d'un an tous les élus travaillent à la mise en place de cette structure et à l'harmonisation de fonctionnement dans différents domaines : fiscal, social, financier... La commune restera néanmoins l'échelon de proximité pour les habitants et fera le lien avec l'agglomération. Le maître mot répété souvent est le recours à la démocratie participative. Conserver une

qualité dans la gestion des compétences est un principe retenu. Les communes doivent rester la « porte d'entrée » dans l'agglomération.

L'implantation des services supports comme l'administration générale, l'économie, la direction des ressources humaines sera à Rovaltain.

Jacques Abrial, le Maire a été élu pour représenter la commune au sein du conseil communautaire. Jérôme Maure sera son suppléant en cas d'absence.



LES COMPTES DE LA COMMUNE EN 2012 (*)

Opérations de Fonctionnement	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	547	561	749
dont : Impôts Locaux	285	292	277
Autres impôts et taxes	1	1	39
Dotation globale de fonctionnement	108	110	173
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	450	462	588
dont : Charges de personnel	206	211	240
Achats et charges externes	141	144	179
Charges financières	9	9	23
Contingents	40	41	46
Subventions versées	13	14	28
RESULTAT COMPTABLE = A - B = R	97	99	160
Opérations d'investissement			
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	297	304	396
dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0	0	72
Subventions reçues	120	123	79
FCTVA	18	18	36
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	505	518	390
dont : Dépenses d'équipement	486	499	310
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	12	12	59
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	208	214	-6
Elements de Fiscalité			
Bases nettes imposées au profit de la commune			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	1 019	1 045	1 009
Foncier bâti	907	931	829
Foncier non bâti	49	50	58
Réductions de bases accordées sur délibérations			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	0	0	36
Taux	Taux voté		Taux moyen de la strate
Taxe d'habitation (y compris THLV)	10,68%		11,49%
Foncier bâti	14,51%		15,75%
Foncier non bâti	38,43%		45,84%
Produits des impôts locaux			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	109	112	116
Foncier bâti	132	135	131
Foncier non bâti	19	19	26
Autofinancement			
Excédent brut de fonctionnement	116	119	186
Capacité d'autofinancement = CAF	101	103	168
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	89	91	
Endettement			
Encours de la dette au 31/12/N	221	226	596
Annuité de la dette	21	21	81

Strate : communes de 500 à 2000 habitants
Population au 1er janvier 2012 : 975 habitants

(*) Source : <http://www.conseil-general.com/mairie/mairie-granges-les-beaumont-26600.htm>

FUTURES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux apporte un certain nombre de modifications qui vont sensiblement changer les habitudes de vote de nos communes. Il convient d'être attentif à ce nouveau mode de scrutin afin d'éviter que les bulletins déposés dans l'urne soient déclarés nuls pour non-respect de la réglementation.

Pour les communes de moins de 1000 habitants (cas de Granges Les Beaumont)

Tous les candidats doivent se déclarer préalablement en Préfecture.

Pour notre village, le principe de panachage est maintenu mais

vous ne pourrez voter que pour des candidats qui auront au préalable déclaré leur candidature en Préfecture.

La liste des candidats déclarés sera affichée dans chaque bureau de vote.

Tout vote pour un candidat non déclaré ne sera pas pris en compte.

Pour notre commune la parité femme homme n'est pas obligatoire. Les règles d'élection du maire et des adjoints restent inchangées.

Les électeurs désignent aussi les conseillers communautaires

La loi a défini le principe des conseillers communautaires :

- Cas des communes avec un

seul conseiller communautaire (cas de Granges Les Beaumont) : ce sera le maire nouvellement élu qui sera conseiller communautaire avec un suppléant qui sera le premier adjoint.

- Cas des communes avec plusieurs conseillers communautaires : il est précisé que sont désignés le maire puis en fonction du nombre de sièges les adjoints et éventuellement, des autres conseillers municipaux dans l'ordre du tableau défini le jour de l'installation du conseil municipal.



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

L'application de cette réforme sera généralisée à la rentrée scolaire 2014.

Cette réforme vise deux objectifs :

- alléger la journée scolaire de l'écolier en répartissant les 24 heures hebdomadaires sur 9 demi journées au lieu de 8. Cette nouvelle organisation plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos doit favoriser la réussite de tous les enfants.
- permettre une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire. Des activités, organisées par les collectivités territoriales, seront créées en complémentarité avec le projet d'école et contribueront

à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des élèves.

La commission scolaire communale et le corps enseignant ont travaillé ensemble pour proposer aux familles un nouvel horaire pour la rentrée 2014.

La difficulté est de concevoir un horaire qui respecte le plus possible le bien être de l'enfant tout en répondant aux contraintes matérielles (disponibilité des locaux communaux), humaines (planning de travail des employés communaux et éventuelle embauche) et financières (coût supplémentaire à prévoir dans le budget) tout en restant dans le cadre réglementaire de la réforme.



Nous savons par ailleurs qu'un fonds d'amorçage de l'Etat d'un montant de 50 € par enfant accompagnera financièrement les communes en 2014 mais sera-t-il reconduit ultérieurement ? Nous savons aussi que la Caisse d'Allocations Familiales soutiendra les collectivités territoriales en octroyant une prestation de service dès lors que ses activités périscolaires seront mises en place dans le cadre d'un centre de loisirs agréé. Mais ces aides seront-elles suffisantes au regard des dépenses pressenties ?

Une première rencontre organisée par la Municipalité a réuni les

enseignantes, les parents délégués, les associations œuvrant pour la jeunesse, les employées municipales et la commission scolaire.

Cette réunion a permis de mieux comprendre l'enjeu de la réforme. Il s'agit de travailler ensemble autour d'objectifs pédagogiques et éducatifs pour mettre en place dans le prolongement du service public de l'éducation, des activités périscolaires qui visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives... Ceci dit ces activités périscolaires ne sont pas obligatoires.

Pour aller plus avant dans cette organisation, un questionnaire sera proposé aux parents prochainement ; Il est essentiel de connaître approximativement le nombre et l'âge des enfants qui participeront à ces activités. Nous remercions d'avance les parents pour leur participation.

Nous vous donnons les nouveaux horaires tels que nous les avons transmis au directeur académique.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30	8 h 30	8 h 30	8 h 30	8 h 30
11 h 30	11 h 30	11 h 30	11 h 30	11 h 30
13 h 30	13 h 30		13 h 30	13 h 30
16 h 00	15 h 30		16 h 00	15 h 30

Malgré l'aide des services de l'Etat, de l'inspectrice de l'Education Nationale, de notre correspondante C.A.F, la mise en place de cette réforme est assez complexe et demande que l'on y consacre du temps et de l'énergie.

INFORMATIONS

1. La Municipalité remercie Messieurs Vacher, Graillat et André Genton pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée lors des inondations du mercredi 23 octobre. Messieurs Vacher et Graillat ont déblayé avec leur engin le pont sur le Chalon alors submergé par les flots et nettoyé la route passant sur le pont pour permettre le passage des véhicules. Tandis que Monsieur Genton tentait avec Luc Beaugiraud, adjoint, d'empêcher l'eau de rentrer dans le cabinet de la kinésithérapeute. Cette entraide était la bienvenue car Dame nature s'est montrée particulièrement déchaînée ce jour là.
2. Les personnes non inscrites sur les liste électorales doivent le faire à la Mairie avant le 31 décembre s'ils veulent voter en 2014. Et cette prochaine année sera une année d'élections puisque dès fin mars 2014 les électeurs devront élire un nouveau conseil municipal les 23 et 30 mars. Puis plus tard les élections européennes nous feront repasser devant les urnes le 25 mai.
3. Nous vous informons qu'un recensement de la population de Granges les Beaumont aura lieu du 16 janvier 2014 au 15 février 2014. La mise en œuvre de ce recensement est de la compétence de la commune conformément à la loi n°2002-276 du 17 février 2002 relative à la démocratie participative de proximité.



Mesdames Sylvie Schrol et Dominique Servien seront les deux agents recenseurs.

Nous vous remercions de leur faire bon accueil.



Sylvie Schrol



Dominique Servien

4. Nous avons sollicité l'aide de Madame Baron pour aider Karen Thiebaut, responsable de la cantine scolaire, certains jours de fonctionnement de ce service. En effet pour préserver un accueil de qualité aux enfants, il nous paraissait indispensable d'apporter un soutien à Karen qui fait par ailleurs un excellent travail. Elles restent, évidemment, disponibles et à l'écoute des parents.
5. Valence Romans Déplacement lance un nouveau service de post paiement : VRD

s'investit dans les nouvelles technologies au service des voyageurs en proposant un titre de transport sans engagement : Cité 'Zen. Vous ne payez que les trajets effectués. Ce titre est chargé sur une carte OÙRA. Voyage illimité sur le réseau en validant simplement la carte. Chaque voyage est facturé 1,20 €. C'est pratique, sécurisé, économique. Pour plus de renseignements sur le site Internet : www.citea.info

LA VÉLO VOIE VERTE OU VVV

Cette voie exclusivement réservée aux vélos, piétons et homme à cheval a été inaugurée et mises en service récemment. C'est un itinéraire d'intérêt majeur pour le territoire car il est porteur d'un potentiel touristique certain. Il permet de rejoindre le Léman à la méditerranée avec ses 42 kilomètres en Drôme de Saint Nazaire en Royans à Châteauneuf sur Isère.

La commune a signé une convention avec le département de la Drôme pour définir les modalités de domanialité et d'interventions des deux parties sur la portion des 800 mètres qui traverse le village par la route des Vieilles Granges.



La Municipalité souhaite promouvoir les activités commerciales, touristiques et maraîchères de notre village en apposant un panneau d'informations sur cette voie. Jean-Paul Rolland, adjoint est en charge du dossier.

Cette vélo voie verte est une opportunité économique qu'il ne faut pas négliger pour tous ceux qui travaillent au quotidien près de chez nous.

VOS DÉPLACEMENTS NOUS INTÉRESSENT !



Depuis début janvier, une grande enquête est en cours sur notre commune pour connaître vos pratiques de déplacement. Vous aurez peut-être l'occasion d'y participer.

Notre commune fait partie des 141 communes concernées par cette vaste enquête statistique, réalisée tous les dix ans. Pilotée par le Syndicat Mixte du SCoT Rovaltain, en collaboration avec l'État, Valence Romans

Déplacements (VRD), la Région Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et le Département de l'Ardèche, elle s'échelonne jusqu'en avril.

Une enquête pour quoi faire ?
L'enquête déplacements grand territoire (EGDT) du Grand Rovaltain peut être comparée à un « recensement » appliqué aux déplacements. Son objectif est de connaître les habitudes de déplacements des habitants

et quelle est l'utilisation des différents modes de transport pour les réaliser. Cela pour comprendre le fonctionnement du territoire et les besoins des usagers. Les habitants vont décrire leurs déplacements quotidiens et donner leur avis sur les moyens de transport existants. Les résultats de l'enquête serviront de base de connaissance et de travail aux collectivités territoriales, qui pourront adapter les futures politiques et offres de transport en

conséquence.

Une enquête comment ?

Dans notre commune, les interviews sont réalisées à domicile par les enquêteurs du bureau d'études *TEST SA*. Les ménages reçoivent un courrier les prévenant de leur sélection. L'enquêteur prend ensuite personnellement rendez-vous, soit en se rendant à leur domicile, soit par téléphone. Au moment de sa visite, il est tenu de présenter sa carte professionnelle. Dans le cadre de cette enquête d'intérêt public, la confidentialité des renseignements communiqués

est strictement garantie.

À l'issue de l'enquête, 5 800 personnes auront été interviewées. Les premiers résultats seront publiés en septembre, et serviront à améliorer les conditions de déplacements pour les 10 années à venir.

Information :

www.scot-rovaltain.fr

REPAS DES ANCIENS

Le 13 décembre, les anciens de la commune se sont retrouvés nombreux autour de trois belles tablées joliment décorées par les membres du CCAS. Qu'ils en soient remerciés.

Le menu élaboré par l'Escoffine a ravi les convives.

C'est un moment convivial apprécié par tous qui permet les échanges et les retrouvailles.



Vie associative

Vie associative

BIBLIOTHÈQUE

2013 s'achève, et nous voilà reparti pour une nouvelle année de lecture et de rencontres.

Au cours du dernier conseil d'administration, nous avons décidé d'adhérer, à partir de janvier 2014, à la Médiathèque du Pays de Romans. Cela permettra à nos lecteurs de prendre des livres non seulement à la bibliothèque de Granges les Beaumont mais aussi dans les communes de Romans, Génissieux, Montmiral, Peyrins, Saint Paul les Romans, Mours, Saint Christophe le Laris et Crépol. Les livres, bien évidemment, sont rendus où ils ont été empruntés.

La cotisation annuelle est de 10 €. Les lecteurs ne désirant pas adhérer à cette formule pourront toujours adhérer à celle de notre commune pour une cotisation de 6 €. La gratuité pour les enfants de moins de 18 ans est, bien entendu, maintenue. Les personnes adhérentes à Romans peuvent, à l'avenir, régler leur cotisation à Granges, ce qui

nous apportera une aide financière.

Pour en savoir plus renseignez vous aux heures de permanences ou auprès des responsables et/ou sur le site internet suivant : http://www.mediathèques.pays-romans.org/mediathèques/5_la-carte-unique.html



Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 21 février 2014 à 20 h à la bibliothèque. Venez nombreux, c'est le moment d'échanger et de donner des idées nouvelles.

Après les vacances scolaires, réouverture des portes le lundi 6 janvier 2014.

Toute l'équipe des bénévoles vous présente leurs meilleurs vœux pour 2014, joie et santé pour vous et vos familles.

L'équipe de la bibliothèque

PAROISSE SAINTE CLAIRE EN DAUPHINÉ CLOCHER SAINT MAURICE DE GRANGES LÈS BEAUMONT

Temps de l'Avent avec le clocher de Sainte-Croix

Comme pour le Carême 2013, l'équipe paroissiale a proposé un temps de prière pendant les quatre semaines de l'Avent. Nous avons eu la grande joie de voir le clocher de Sainte-Croix se joindre à nous pour prier, chanter et méditer.

Au seuil de cette nouvelle année liturgique nous formons le vœu que de tels moments de collaboration et de fraternité puisse se renouveler. Saint-Nicolas et les enfants de Granges lès Beaumont



Vendredi 6 décembre, notre village était en fête avec l'illumination de l'église.

Un moment particulier a été réservé aux enfants accompagnés de leurs nounous.

Après la sortie de l'école, ils ont partagé un goûter avec l'équipe paroissiale. Les enfants ont ensuite garni la crèche : Joseph et Marie, les bergers et leurs moutons, le bœuf et l'âne, mais aussi d'autres personnages ou animaux ont trouvé leur place dans le décor.

Ils ont ensuite écouté et pour beaucoup d'entre eux, découvert, la légende de Saint Nicolas. Avant de se séparer, tout le monde a repris avec entrain la chanson des trois petits enfants perdus et sauvés par Saint Nicolas au bout de 7 ans dans un saloir !

**L'équipe paroissiale,
Marie-Odile BELLEC,
Elisabeth BEAUMIER,
Marie-Jo MAGET**



Amicale de l'École



Granges les Beaumont

Cette année encore, les membres de l'amicale de l'école se sont activés au profit des élèves en organisant diverses manifestations afin de participer au financement d'activités culturelles et sportives, d'achat de matériel, etc... Ainsi cette année encore, et parmi d'autres exemples, les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 bénéficient d'un cycle « piscine » durant ce 1^{er} trimestre.

Notre début d'année :

Le mauvais temps du dimanche 29 septembre nous a malheureusement contraints à annuler notre vide grenier annuel... Nous espérons le

reporter un peu plus tard dans l'année scolaire et vous tiendrons informés rapidement.

Le week-end du 16 novembre, les membres de notre association se sont joints à Familles Rurales afin de participer à la bourse aux jouets organisée par leur soin chaque année. Nous les remercions vivement de nous avoir permis d'y participer.

Samedi 30 novembre, les éclats de rire étaient au rendez-vous avec l'humoriste Vincent Borel. Ce spectacle d'environ une heure trente s'est déroulé dans la salle des fêtes de Granges les Beaumont.

Et pour finir l'année, bien sur l'Amicale offrira aux élèves un

e-mail : amicale.ecole.glb@gmail.com

<http://www.amiecolglbg.asso1901.com/pages/presentation.php>

goûter de Noël le vendredi 20 décembre après-midi !

Dates à retenir :

- 19 janvier 2014 matin : vente de diots-crozets sur la petite place de Granges les Beaumont
- Dimanche 9 février après-midi : loto dans la salle des fêtes de Granges les Beaumont

Attention, surveillez vos boîtes aux lettres afin de vous tenir informé de toutes les manifestations organisées par l'Amicale

Nous vous souhaitons à tous une très bonne fin d'année.

Les membres de l'Amicale

CLUB DU MUGUET

Depuis la rentrée le club a repris ses activités tous les jeudis : cartes, scrabble et autres, un peu de promenade quand le temps le permet, la causette, la pause café avec ses gâteries, souvent des gâteaux « faits maison » par nos mamies expertes en la matière et gourmandes.... à la grande joie de tous.

Le voyage interclubs s'est bien effectué, 5 de nos adhérents y ont participé. L'ambiance était chaleureuse, mais le soleil n'était pas de la partie. Ce fût dommage, car « les lacs italiens » avec le soleil, c'est super. ...

Le 15 novembre : rendez-vous à « l'auberge des collines » avec un repas de qualité, ce qui nous a donné l'occasion de passer une agréable après midi.

Après l'information que nous avons eue sur « l'aide à la mémoire », cette activité a été mise en place sur notre commune avec l'aide financière de la M.S.A , du CLIC, ainsi qu'une petite participation des intéressés .

Cette activité était ouverte à tous les clubs ,15 personnes se sont inscrites dont 7 de notre commune.

Les cours sont animés par Madame Charasse avec beaucoup de compétence, dans la bonne humeur, tous les vendredis de 14 h à 16 h, salle ERA.

Le 19 décembre nous nous sommes retrouvés autour de la bûche de Noël, avec la clairette, les papillotes, clémentines, et bien sûr les jeux. Nous penserons à effectuer le règlement du timbre de l'année 2014.

ASSOCIATION JEUNESSE POUR TOUS : SECTION CYCLOS

Comme toutes les années, nous avons participé à tous les événements cyclos organisés par les clubs de la région Drôme Ardèche.

Le dernier trimestre n'a pas été une réussite avec la météo, mais nous continuons à rouler le dimanche matin à 9 h quand le temps le permet.

22 rue Jacques Brel
26600 Granges les Beaumont
Tel : 04.75.71.68.82



Nous terminerons l'année dans la joie et nous souhaitons à tous de passer d'agréables fêtes en famille. Joyeux Noël.

Maintenant le programme pour le début de l'année 2014 :

- 9 janvier, nous commencerons l'année par la galette des Rois et vente du timbre 2014 pour les retardataires ou les nouveaux adhérents.
- 15 janvier, concours de coinche interclubs organisé par notre club et ouvert à tous, à la salle ERA à Granges les Beaumont.
- 22 janvier, spectacle au Théâtre du Rhône « le Grand Cabaret de Paris »
- 30 janvier 2014, assemblée générale de notre club.
- 6 février, après-midi crêpes
- 24 avril, la pogne de Pâques, et cette après midi là, nous fêterons les anniversaires.

Joyeuses fêtes de Noël, Meilleurs vœux pour l'année 2014

La santé pour chacun d'entre vous et votre famille. Une pensée pour ceux et celles absents actuellement au club pour raison de santé, et nous espérons qu'ils pourront revenir bientôt.

Et notre vœu pour cette nouvelle année, avoir de nouveaux adhérents afin d'apporter d'autres idées d'animations. Vous serez toutes et tous les bienvenus.

Anne Marie Caffiers, secrétaire



Pour le début de la saison 2014, quelques dates à retenir :

- Assemblée générale le vendredi 17 janvier 2014 à 20 h 30, salle ERA.
- Le 13 avril, organisation de nos randonnées cycliste et pédestre.

- Les premiers pas le 1er mars organisé par le VTRP de Romans
- Le 8 mars, la cyclo sportive de Saint Romans
- Le 23 mars, rallye cyclo de printemps de Soucieu en jarrest 69, ou la Corima à Montélimar

Ordre du jour de l'assemblée générale du vendredi 17 janvier 2014 à 20 h 30

- Résultats sportifs
- Résultats financiers de l'année 2013
- Programme 2014

A cette occasion nous souhaitons une participation nombreuse des Grangeoises et Grangeois pour fêter la nouvelle année, autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.

Le président et son équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 pour vous et vos proches

**Contacts : Christian NODON 04.75.71.58.45
Bernard GRANDOUILLER 04.75.71.50.90**



e-mail : comite-des-fetes.grangeslesbeaumont-26@laposte.net
site internet : [tp://www.granges-les-beaumont-26.com](http://www.granges-les-beaumont-26.com)

Notre fête des lumières s'est plutôt bien déroulée ! En effet, le vendredi 6 décembre 2013, de nombreux Grangeois ont répondu présents à notre invitation. La soirée a débuté vers 19 h 15 par la traditionnelle illumination de l'église qui marque le début des fêtes de fin d'année.

Ensuite nous avons eu grand plaisir à assister à un beau concert gospel en l'église de Granges les Beaumont. Ce concert a été donné par la chorale « les son(s)nés du Gospel » de Saint Marcel les Valence, qui nous a offert un répertoire de 1 h 30 très varié. Cet événement qui a mis en valeur notre petite église a été apprécié par tous.

Après le concert, la soirée s'est poursuivie à la salle ERA autour d'un vin chaud. Pour nous, membres du comité des fêtes, nous avons goûté le plaisir de constater la grande participation des Grangeoises et Grangeois et nous les en remercions.



Le lendemain, samedi 7 décembre nous avons organisé notre loto annuel avec comme d'habitude de très beaux lots. Cette année, nous avons eu beaucoup de participants au point que nous n'avions plus une seule table de disponible. Nous avons été obligés de refuser du monde.

Nos prochaines dates :

- 31 janvier 2014, assemblée générale du comité des fêtes
- 29 mars 2014, repas dansant.

Le président et les membres du comité des fêtes de Granges les Beaumont, se joignent à moi pour souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année aux Grangeoises et aux Grangeois. Que 2014 vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité.

**Pour le président et son équipe
La chargée de communication
Marinette LARGEAU**

infos pratiques :

Ouverture Mairie

Mardi de 13 h à 18 h - mercredi au samedi de 9 h à 12 h
Tél : 04.75.71.50.27 Fax : 04.75.71.51.74
e-mail : granges.les.beaumont@cc-pays-romans.fr

Déchetteries intercommunales

Mours-Saint-Eusèbe, rue du Vercors ZA des Revois 04.75.72.99.28
Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Fermée les mardis, dimanches et jours fériés (toute l'année) et le jeudi (**de décembre à février**)
Romans-sur-Isère, 12, bis de l'avenue de la Déportation, 04.75.05.93.74
Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 Fermée le dimanche et jours fériés
L'accès aux déchetteries est gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile

Bibliothèque

lundi, mardi de 16 h à 17 h 30
1^{er} et 3^{ème} mercredi de 15 h à 16 h
samedi de 11 h à 12 h
Fermée pendant les vacances scolaires. Les bénévoles assurent la gestion de celle-ci

Réservation de la salle des fêtes

Contactez Patrick ROBIN au 06.31.42.53.22

Site créé par le comité des fêtes : <http://www.granges-les-beaumont-26.com>

L'onglet "MAIRIE" vous permet de :

- consulter les **infos pratiques de la commune** : horaires, mairie, déchetteries, bibliothèque, paroisse et autres infos
- retrouver le journal **le Grangeois**, en ligne. Il vous informe tous les trimestres de la vie de notre commune et de nos associations.

Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (C.A.P.R.)

<http://www.cc-pays-romans.fr>

Professionnels de santé sur la commune

Infirmière : Emmanuelle Maillard, 06.07.97.85.13
Kinésithérapeute : Lauriane Robin, 06.49.83.61.31
Psychomotricienne : Virginie Herbinière, 07.81.45.13.12

Tous les articles concernant la vie du village sont les bienvenus
Nous comptons sur vous pour alimenter ce bulletin

Prochain numéro : mars 2014

Merci de nous faire parvenir vos articles le 15 mars au plus tard